EDITION D'HIER SOIR.

STEAMERS ATTENDUS DU NORD.— Le *Creole* devait partir de New York le 18 et le *Geo. Washington* le 21, tous deux directement pour notre port.

BATEAUX ATTENDUS DE L'OUEST.—Le bateau à vapeur *Edward Walsh* est parti de St-Louis le 16, le *W. R. Arthur* devait partir le 20 de St-Louis et le 22 de Cairo; le *Nicolas Longworth* devait partir de Louisville le 16 à 4 heures du soir, tous pour la Nile-Orléans.

La campagne en Virginie.

[New York *Times* du 14]

La campagne actuelle contre Richmond sera probablement une série de batailles sanglantes et acharnées à travers chaque ravin, chaque cours d'eau ou rivière entre Spottsylvania Court-house et la capitale rebelle. Le pays est fort scabreux, accidenté et coupé de torrens sur les bords escarpés desquels les artilleurs et les tirailleurs peuvent choisir les positions les plus fortes. Cependant, la partie la plus difficile de la route est faite, maintenant que le "Désert" est sur les derrières de notre armée, et probablement il n'y aura plus à combattre avec la même rage. L'armée du Sud ne peut soutenir un désastre et une retraite continue, les conscrits se disperseront, les officiers perdront courage; et les vivres et peut être les munitions finiront par manquer. Lee lui-même doit voir qu'il ne pourra plus avoir une position pareille à celle qu'il avait dans le périmètre du "Désert." Si notre cavalerie coupe une des routes qui sont derrière lui—comme c'est le cas—il doit se trouver dans une position fort difficile pour avoir des vivres. Cependant toutes ces difficultés pourraient être vaincues, s'il faisait retraite en bon ordre dans la Caroline du Nord, où il nous serait impossible de le suivre, à moins d'arranger une nouvelle campagne, avec une base nouvelle à Weldon.

Mais comme nous, il a sur son dos la lourde charge de la capitale. C'est cette nécessité de garder Richmond qui affaiblit Lee dans sa campagne. La perte de Richmond serait une terrible perte, sous le rapport du prestige, aussi bien que sous le point de vue important du matériel de guerre. Abandonner Richmond serait abandonner la Virginie et perdre peut être 50,000 soldats virginiens qui, découragés, s'en retourneraient chez eux.

Richmond par conséquent lui est aussi nécessaire qu'à nous Washington et c'est cette double attaque qui paralysera finalement le général rebelle, si habile qu'il soit. C'est en cela spécialement que la campagne de Grant diffère de toutes les autres entreprises contre la capitale rebelle, aussi bien que par les énormes masses d'hommes dont il dispose que par la ténacité et le courage qu'il y met....

Aucun homme raisonnable n'a jamais pensé à quelque chose comme une déroute du général Lee pas plus qu'à une déroute de notre armée. Quand des corps de vétérans comme ceux de Longstreet et de Burnside se rencontrent, comme ils l'ont fait sur plusieurs champs de bataille, il n'y a pas moyen de présumer que l'un ou l'autre puisse être mis en déroute. Il en est ainsi avec les autres corps de vétérans dans les deux armées. Quand ils sont battus, ils retirent simplement ce qu'ils peuvent de leurs régimens et de leur artillerie, et se replient sur la meilleure position qui vient après pour y faire résistance.

Dans un pays comme la Virginie, une armée ne peut jamais être anéantie par une seule défaite. Il n'y a pas moyen que la cavalerie poursuive ainsi que nous le lisons dans les récits des guerres européennes. L'artillerie et les fortes positions, particulières au pays, peuvent toujours retarder la poursuite, et donner à l'armée défaite le temps de se réorganiser.

C'est seulement par quelque heureuse double attaque, comme celle qui est le trait particulier de cette campagne, qu'une grande armée en retraite peut être rompue. A moins que Butler ne soit particulièrement heureux sur le James River, nous devons nous attendre à des semaines de luttes acharnées entre l'armée graduellement diminuée de Lee et celle toujours plus forte et plus nombreuse de son adversaire, car il faut remarquer que Grant a encore à ajouter à son aile droite le corps important de Sigel, arrivant de la vallée.

Il ne faut donc pas espérer la fin immédiate de cette lutte. Elle peut devenir fort longue et obstinée. Le dévouement du Nord sera mis à l'épreuve contre l'ardeur du Sud. Des retards et des désastres peuvent arriver souvent, les difficultés d'approvisionnement pour l'immense armée de Grant doivent être énormes. Après tout, la question se réduira à une lutte finale et absolue entre les ressources et le courage des deux partis.

Les batailles en Virginie.

Nous empruntons à divers articles du *Courrier des Etats Unis* les paragraphes suivants sur les batailles en Virginie.

Pour le Sud et pour Lee, la résistance heureuse équivaut à une victoire. Les confédérés n'ont pas pour but de dominer le Nord, ils ne demandent qu'à rester les maîtres chez eux. S'ils y parviennent, l'avantage leur appartient. Pour les fédéraux, ne pas accomplir de conquêtes, [illegible] qu'ils ne sont pas menacés chez eux, est un échec.

Le *Herald*, qui compare Grant à Tamerlan, s'extasie sur cette lutte entre deux bons généraux, [illegible] la gloire qui peut revenir aux chefs, il n'aperçoit ni la ruine des familles, ni la mort des milliers d'hommes, ni l'avenir compromis [illegible] pays. Il n'aperçoit ni les quinze mille blessés qui gisaient [illegible] sur le pavé de Fredericksburg, [illegible] que les cavaliers ne pouvaient [illegible] parmi eux, ni ces malheureux étendus [illegible] champ de bataille depuis vendredi qu'on n'a pu encore relever; ni ceux que l'incendie [illegible] a fait périr au milieu [illegible] dans d'atroces tortures.

Le *World* se complait aussi dans le parallèle de Grant et de Lee. Après avoir loué la persistance du premier, il dit du second:

"Lee est assurément fertile en manœuvres et audacieux. Vendredi, il a déployé une promptitude et une variété de ressources extraordinaires. Un commandant qui, à tant de reprises, le même jour, sait concentrer des masses sur des points éloignés, avec une soudaineté inattendue qui prévient toute contre concentration; un commandant qui dicte ainsi ses mouvements à son adversaire mais ne se découvre jamais lui-même, a certainement montré une habileté dans ses manœuvres et une promptitude dans l'exécution, qui fait de lui un grand maître dans cette branche de l'art militaire."

C'est en effet la tactique supérieure du général Lee qui le met en état de résister avec succès. On ne saurait douter que l'armée du Potomac ne soit beaucoup plus nombreuse que la sienne.

Il faut se reporter aux guerres civiles de la décadence de la république romaine, pour trouver l'exemple d'un acharnement et d'un carnage pareils à ceux dont nous sommes témoins en Virginie. "Auparavant la guerre était un art, dit Appien; Marius et Sylla en inaugurèrent les saturnales." Ces paroles pourraient s'appliquer à ce qui se passe au sud du Rapidan. Les scènes de sang et d'incendie continuent sans relâche, et [illegible] des blessés ont encore péri dans les flammes qui embrasaient une forêt. Le sort de ceux qui ne sont plus n'intimide pas ceux qui restent, et l'ivresse de la poudre ne se calme pas. Les fédéraux s'animent en pensant à la supériorité de leurs forces, les confédérés se consolent en hommes qui combattent pour l'existence même. Les deux partis se voient chacun près de la victoire, ils pensent la tenir au moment où elle leur échappe, et nul ne veut céder pour ne pas se dessaisir des avantages qu'il croit avoir gagnés.

Lee accuse une perte de 27,000 hommes [illegible] au Nord. "Nous avons perdu près de *quarante mille* tués, blessés et prisonniers, dit la *Tribune*. Elle ajoute que le Sud en a perdu davantage. On peut lui demander comment elle le sait, mais, le fait admis, la boucherie n'en est que plus complète. Quatorze généraux sont perdus pour le Nord. Sedgwick, Wadsworth, Stevenson et Rice ne sont plus; Warren, Bartlett, Getty, Robinson, Morris et Baxter sont blessés; Seymour, Shaler et Talbot sont prisonniers. Jamais on n'avait vu pareille tuerie d'officiers généraux.

UNE ATTAQUE DE NUIT

Par le navire rebelle blindé North Carolina.

(Correspondance du N. Y. *Herald*)

Devant New Inlet, N. C., 7 mai 1864.

Dans la nuit du 6 du courant, à 7 heures et demie, le navire blindé, rebelle, North Carolina, sortit à la faveur des ténèbres, et attaqua le steamer des E. U. Nansemond, dans le but évident de le couler bas. Nous nous en aperçûmes à temps pour éviter le choc mais nous échappâmes avec beaucoup de peine à ses boulets et à ses bombes. Le Nansemond tira plusieurs coups de canon, mais eu égard à la légèreté de calibre de ses pièces, il ne produisit aucun effet sur le navire rebelle. Nous lançâmes plusieurs signaux à la flotte, mais les navires regardaient la scène dans la pensée que c'était un coureur de blocus qui tâchait d'échapper.

A 9 heures du soir, le steamer Britannia vit le North Carolina et fit feu sur lui. Le navire rebelle riposta, sans causer de dommage au Britannia. La nuit était très sombre et nous ne pouvions voir à plus de 50 yardes. A la pointe du jour, le monitor rebelle fut découvert par le steamer [illegible] Howqua, à quatre milles trois quarts du rivage et se dirigeant sur lui. Le Howqua tira immédiatement sur le monitor rebelle, l'atteignit quatre fois, mais les boulets rebondissaient au loin sans produire d'effet. Une bombe du navire blindé ricocha et passa à travers le tuyau de cheminée du Howqua.

A la pointe du jour, toute la flotte se rapprocha enfin, le monitor rebelle s'en retourna vers la barre aussi promptement que possible, accompagné de quatre navires de bois, tous armés avec de gros canons. Les rebelles ont reçu du fort Fisher quand ils ont passé, une chaude salutation.

Les navires de bois qui accompagnaient le *North Carolina*, devaient mener les prises à Wilmington, mais je suis heureux de dire qu'ils s'en sont allés désappointés et sans avoir causé aucun dommage, comparativement parlant, à aucune des petites canonnières de la flotte. Je suppose que l'attaque sera renouvelée cette nuit, on peut être les rebelles essaieront leur fortune sur la barre de l'Ouest, où je crois qu'ils n'auront pas meilleur succès. Le *North Carolina* a 5 canons, et selon toute apparence, il est très formidable.

Le navire blindé *Raleigh* est échoué dans la rivière un peu au-dessus du fort Fisher; mais sortira de là, sans aucun doute, à la première forte marée. Les deux navires devaient go ensemble et s'ils l'eussent fait il aurait pu en résulter beaucoup de mal pour notre flotte qui se compose à présent de petits navires à l'exception d'un seul qui se trouvait à une distance de 10 milles au moment de l'attaque.

Arrestation mystérieuse

A NEW-YORK.

Le *Courrier des Etats Unis* fait les réflexions suivantes sur l'arrestation mystérieuse d'un colonel Arguelles, qui a causé un certain émoi à New York:

Depuis trois ans, nous avons vu bien des arrestations arbitraires, mais nous n'avions pas encore ouï parler d'une séquestration aussi mystérieuse et aussi injustifiable que celle dont le colonel Arguelles est victime. A l'heure où nous écrivons ces lignes, la femme et les amis du colonel ignorent où il se trouve, malgré les démarches les plus actives et les plus appuyées.

M. Arguelles est venu à New-York il y a peu de temps, à la suite de démêlés avec le capitaine-général de Cuba, dans lesquels nous n'avons pas à entrer. Complètement étranger à ce pays, le colonel n'a jamais pris aucun parti dans la guerre qui désole les Etats-Unis; il était neutre dans toute l'acception du mot, et nul n'a pu lui entendre exprimer une opinion sur la lutte. Pour quel crime des députés marshals l'ont ils donc enlevé chez lui, sous les yeux de sa femme, alors qu'il devait se croire en sûreté à l'ombre d'un drapeau hospitalier?

L'événement était si étrange, que les amis du colonel ont pu soulever les hypothèses les moins vraisemblables. Ils supposaient un enlèvement du fait des ennemis personnels de M. Arguelles, qui l'auraient subrepticement envoyé à la Havane; ils allaient jusqu'à voir dans cette affaire la main d'un personnage étranger et puissant. Toutes ces hypothèses tombaient d'elles-mêmes: Aucun personnage officiel étranger ne se permettrait une pareille violation d'un territoire ami, et d'ailleurs la présence de députés-marshals des Etats Unis attestait un ordre de Washington.

M. Donohue, que les amis de M Arguelles ont choisi pour avocat, a appris que le marshal Murray s'était vanté "d'avoir reçu de Washington l'ordre verbal de surveiller le colonel." Par excès de zèle, le marshal l'a fait arrêter, et par excès d'humanité, il a été refusé à donner le moindre éclaircissement à la femme éplorée du colonel. M. Murray nous a accoutumés à ces procédés, mais sur quel fondement a-t-on jugé nécessaire à Washington de surveiller M Arguelles? La seule hypothèse qui se présente à l'esprit est celle-ci: Des ennemis personnels du colonel ont fait une fausse dénonciation (les délateurs sont à bon marché aujourd'hui), M Seward a agité sa célèbre sonnette pour faire surveiller M. Arguelles et le marshal Murray l'a séquestré pour plus de sûreté.

M. Donohue a obtenu du grand jury du comté un ordre à M. Murray d'avoir à représenter ce matin la personne du colonel Arguelles, mais grâce à la suspension de l'*habeas corpus*, cet ordre demeurera certainement sans effet. Ainsi se trouvent violées toutes les lois de l'hospitalité vis-à-vis du malheureux colonel. Sur certains indices, on a cru qu'il avait été dirigé sur Washington, et Mme Arguelles est partie hier soir pour la capitale avec ses conseillers et les amis de son mari. Là, elle espère obtenir des autorités fédérales quelques éclaircissements. Nous souhaitons qu'elle réussisse et que le gouvernement répare au plutôt la criante injustice dont il s'est rendu coupable. Il s'est déjà permis bien des abus, mais ce serait la première fois, croyons nous, qu'il aurait violé le droit d'asile sur son propre territoire. M. Arguelles n'est pas dans la position d'un étranger ordinaire, qui peut recourir à son ambassadeur. Il subit pour ainsi dire un exil momentané, et c'est de ceux aux quels il s'est confié qu'est parti le coup qui l'a frappé.

CONGRÈS DES ETATS UNIS—Nous lisons dans un journal du 11:

Les événements de la Virginie préoccupent tellement les membres du Congrès, que toute discussion sérieuse est ajournée dans l'enceinte du Capitole. Représentants et Sénateurs ont les yeux fixés sur les opérations militaires et en discutent les résultats possibles. On a entendu M. Long déclarer dans les couloirs de la Chambre que, "quoi qu'il arrive, il était d'opinion que la subjugation du Sud ne serait pas plus avancée après qu'avant."

Aucun incident important n'a signalé la séance d'hier à la Chambre. Le Sénat a adopté le bill des banques.

On lit dans les journaux du 12:

Le Sénat a adopté hier une résolution invitant le comité pour la conduite de la guerre à ouvrir une enquête sur le désastre de la rivière Rouge.

La Chambre a discuté les bill assurant aux soldats et marins, sans distinction de couleur, des terres dans les Etats séparés, et rayant des rôles de l'armée les généraux sans commandement.

ASSEMBLEE A N. YORK POUR LINCOLN

Un grand meeting a eu lieu le 13 au Cooper Institute, sous les auspices du Club central pour la campagne de Lincoln, en opposition à la remise de la convention nationale républicaine et en faveur de la nomination d'Abraham Lincoln pour la présidence. La salle était pleine et on y voyait beaucoup de dames. Il est inutile de dire que tous les discours ont été prononcés à la louange de Lincoln, *apôtre de la liberté*. Un des orateurs a déclaré qu'il n'avait pas l'esprit vindicatif et qu'il pardonnerait volontiers à un simple soldat du Sud fourvoyé, quelle que fût la vigueur avec laquelle il aurait combattu contre le Nord, mais que pour Lee, David, Beauregard et d'autres, tout ce qu'il pourrait faire en leur faveur, ce serait de leur offrir une corde pour se pendre.

CONVERSION DE WENDELL PHILLIPS—Nous avons à signaler une conversion à laquelle on ne s'attendait guère. Un des apôtres les plus fanatiques de la guerre, M. Wendell Phillips, dans un récent discours, vient de se déclarer ou peu s'en faut pour la paix. Il avoue que la guerre est pleine de dangers, qu'elle expose la liberté personnelle et tous les droits individuels, enfin qu'elle mène rapidement au despotisme. Jamais MM. Vallandigham ou Long ne se sont exprimés avec une telle force d'expressions. Enfin il a conclu que la guerre actuelle ne pourrait jamais être terminée par les généraux mais par les hommes d'Etat. M. Phillips a reproduit hier les mêmes idées devant l'association des dames loyales, réunies dans l'église du Dr. Cheever. Il s'est opposé en même temps en [illegible] vérance déclarée de la réélection de M Lincoln.

Ainsi M Phillips brûle ce qu'il a adoré et adore ce qu'il a brûlé. Il ne reste à M. Greeley qu'à en faire autant, et à revenir à ses anciens et pacifiques sentiments. A ce prix, on pourrait encore leur pardonner les fleuves de sang que leurs théories font couler en Virginie.

Courrier des Etats Unis.

Avis aux Contribuables de la ville

LE Trésorier de la ville donne avis que les taxes pour 1863, sur les propriétés foncières, les meubles, &c sont dues et doivent être payées à son Bureau, à l'Hôtel de ville.

Les taxes pour l'année 1861, lesquelles n'ont pas encore été payées sont également entre ses mains et portent 10 pour cent d'intérêt à partir du premier lundi de juillet.

JOHN S. WALTON, Trésorier de la ville.
24 avril—30f

Premier District de Desséchement

Bureau de la Commission du Premier District de Desséchement.

Rue Carondelet No 64—21 mars 1864.

Tous les propriétaires de terres et de terrains situés dans les limites du Premier District de Desséchement, lequel est borné par le fleuve Mississipi en face, la rue Julie et le Nouveau Canal au dessus, le Lac Pontchartrain dans le fond, le Bayou St. Jean, le Canal Carondelet et la rue St. Pierre au dessous—sont avertis de payer immédiatement.

Par ordre du Board,
27 avril—1mois — O. INGRAM, Président

Farmacia Española y Italiana,
Esquina de las calles Poydras y Philippa, N. O.

Le soussigné a l'honneur d'offrir au public un assortiment complet de parfumerie et de médecines, qu'il vend à un prix très modéré.
Les prescriptions de MM. les médecins sont préparées avec soin.
19 mai—1m 3pé — JAIME MAINEGRA, pharmacien

LA GRANDE CLAIR VOYANTE
Madame LA BLANCHE,

CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a fixé sa résidence au No 102 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine. Le don extraordinaire de seconde vue la met à même de découvrir, sans jamais se tromper, le siège du mal et de prescrire le remède. La guérison est certaine, quelque opiniâtre que soit le mal. Les personnes qui habitent la campagne, en lui faisant connaître le jour de leur naissance, peuvent avoir leur horoscope.

Mme LA BLANCHE s'est acquis à la Nouvelle Orléans une réputation dont elle peut être fière à juste titre. Le public et la presse ont exprimé la même opinion, tout le monde s'accorde à dire que Mme La Blanche est la seule véritable clairvoyante qui ait jamais existé.
Elle donne des consultations en anglais et en français.
Prix modérés pour les dames et pour les messieurs.
La résidence et le cabinet de Mme La Blanche sont dans la rue Bienville, No 102, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux îlets au dessous de la rue du Canal.

LE TALISMAN DE PERSE,
qui porte toujours bonheur à la personne qui l'a, lui rend le cœur léger, le fait aimer, ramène la paix dans le ménage et ne manque jamais de rapprocher les amants.
3 mai—1m—4 ps — Mme. J. V. D

PLUS DE DISTANCE!
DIVINATION! PREDICTION PAR MADAME ADAH,
Cartomancienne parisienne et élève de Mlle Lenormand
Heures de [illegible] de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi.
3 nov—3 [illegible] — No 95 Rue St. Louis

MAISON A VENDRE.
A vendre la maison double, avec mansardes habitables, jardin, cuisine double en bois, deux caves, &c., située rue de l'Union No 117, 3ème District. S'adresser sur les lieux, ou au magasin de sellerie, No 24 rue St Charles. 30avril—1m

CHAPEAUX.
CHAPEAUX DE CAMPECHE avec un assortiment de chapeaux de paille pour hommes et pour enfants, à vendre par J. DAWSON, 46, Chartres, en haut, entre Douane et Bienville. 21 mars—1m

A LOUER.
La MAISON à DEUX ETAGES, avec VERANDAH, située rue Bienville, No 54, entre Royale et Bourbon. S'adresser au rez-de-chaussée. 21 mars—1m

A. F. DUNBAR, FACTEUR de Coton & MARCHAND COMMISSIONNAIRE.
51......Rue de la Commune......51
10 mai

BOLS D'ARMÉNIE DU Dr CH. ALBERT

TRENTE ANS DE SUCCES prouvent la supériorité des

BOLS D'ARMENIE

DU Dr. Ch. ALBERT, pour la guérison prompte et radicale des ECOULEMENTS anciens ou récents, FLEURS BLANCHES.—Dépôt à PARIS, rue Montorgueil, No 19—A la Nouvelle Orléans chez LOUIS CASTEL, Pharmacien.

Pour New York, directement.
Départ MERCREDI, 25 mai, à 8 heures A. M.
L'élégant et rapide steamer, fin marcheur MATANZAS, Wm Liesegang commandant, partira pour New York ainsi qu'il est dit plus haut, de son wharf au pied de la rue St Joseph, 1er District.
Il vient directement de New York et ne fera pas de quarantaine.
Pour fret ou passage (magnifiques emménagements), s'adresser aux agents, ALVENDANO FRERES, 116 rue de la Commune. 11mai

Pour Tampico via Matamoros.
(LIGNE REGULIERE)
Le navire à vapeur neuf SONORA, capitaine O. M. [illegible], excellent marcheur, construit en fer, à quatre compartiments, partira pour les ports ci dessus dans le plus bref délai, pour Matamoros, passage seulement, pour Tampico fret et passage.
S'adresser à F. CLAVEL & CO., No 77 rue des Magasins. 18mai

Paquebot régulier de Bayou Sara et de la Lafourche.
Le paquebot favori EMPIRE, capitaine L. Bourgeois, J. C. Libano commis, partira de la Nouvelle Orléans pour Bayou Sara et tous les ports intermédiaires tous les MERCREDIS, à 9 heures du matin, à partir de Mercredi, 4 mai.
Retour—Il partira de Bayou Sara tous les JEUDIS, à 6 heures du matin, et de Baton Rouge à 10 heures du matin.
Il partira de la Nouvelle Orléans pour Thibodauxville tous les SAMEDIS, à 9 heures du matin.
RETOURS—Il partira de Thibodauxville tous les DIMANCHES, à 11 heures du matin, et Donaldsonville tous les LUNDIS, à 6 heures du matin.
IL DESCENDRA LE FLEUVE LE JOUR A CHAQUE VOYAGE.
Pour fret ou passage, (magnifiques emménagements) s'adresser à bord ou à Wm. J. REID, rue des Magasins No 33. 1 mai

BAYOU SARA.
Paquebot régulier semi hebdomadaire POUR BAYOU SARA, PORT HUDSON, BATON-ROUGE, DONALDSONVILLE et tous les ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur NEW ORLEANS, capitaine Sam. Ayres, partira de la Nouvelle Orléans régulièrement, tous les MARDIS et SAMEDIS, à 5 heures du soir; il arrivera à Bayou Sara tous les Dimanches et Mercredis soir, vers minuit, et sera à Baton Rouge le même soir.
Il partira de Baton Rouge pour la Nouvelle Orléans, tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 heures du matin, et s'arrêtera en avant et en venant. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à A. BRITTON, Rue Front, No 2, ou à JOHN L. TITUS, au coin des rues Vieille Levée et Bienville. 12mai—1m

Pour la Pointe à la Hache et tous les points intermédiaires.
Le bateau NEBRASKA, Jno Clemts capitaine, partira comme ci-dessus, Jeudi le 26 courant, à 8 heures A M.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue de [illegible]

Paquebot pour le Bayou Lafourche *Deux fois par semaine.*
Le bateau à vapeur FAWN, capitaine W. R. Greathouse, Leo Baybi premier commis, et Joseph W[illegible] second commis, partira de la Nouvelle Orléans pour Thibodeauxville [illegible] et tous les ports intermédiaires [illegible]
Les passagers et les expéditeurs devront se pourvoir de passeports et de permis des autorités.
Le capitaine, M. Greathouse sera à débarcadère, au pied de la rue Conti, pour recevoir le fret pendant l'absence du bateau. Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à bord ou à JOHN L. TITUS agent au coin des rues Vieille Levée et Bienville, au premier.

Paquebot régulier du MARDI, de la malle des Etats-Unis.
Pour VICKSBURG, NATCHEZ, BAYOU SARA, BATON ROUGE et tous les ports intermédiaires.—Le beau bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine Harry McDougal, partira régulièrement de la Nouvelle Orléans, pour les ports ci-dessus, tous les MARDIS, à 5 heures du soir, du pied de la rue du Canal.
Les propriétaires du GREY EAGLE [illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. G. BETTERTON, Rue Tchoupitoulas No 15, JOHN L. TITUS, Encoignure Bienville et Vieille Levée, au 1er. 3avril

Bonne occasion pour ceux qui désirent rentrer en France.
Le magnifique navire français ASIE MINEURE, capitaine [illegible], partira pour le Havre [illegible]
S'adresser à MM. [illegible] ROUGEREAU & Co. [illegible]

POUR BORDEAUX.
La barque Norwégienne TANWORTH, fine voilière et de première classe, capitaine Hansen, prendra du chargement et partira pour le susdit port vers le 1er juin.
Pour fret ou passage (chambre excellente et emménagements), s'adresser à JOSEPH KELLEY, rue Gravier. 15 mai

POUR BORDEAUX.
Passage seulement.
La barque anglaise FAIRY QUEEN, fine voilière et de première classe, capitaine W[illegible], ayant tout son chargement engagé, partira immédiatement. Pour passage, chambre et entrepont excellents emménagements, s'adresser à JOSEPH KELLEY, rue Gravier No 85. 15 mai

POUR BORDEAUX
Attendu de New York, le navire de 1re classe qui partira pour le susdit port vers la fin de Juin.
La majeure partie de son chargement étant déjà engagé il n'y a point de délai.
Pour plus amples informations s'adresser à L. JOUBLANC, 33, Passage de la Bourse, au premier, Près Douane. mai

POUR MATAMOROS.
La goélette clipper anglaise LUZ, capitaine Medina, prend du chargement et partira sous peu. Pour reste du fret ou passage—excellents emménagements—s'adresser à S. FERNANDEZ & CO, Rue Vieille Levée, No 125. 19 mai

POUR MATAMOROS.
La fine goélette voilière BRAZOS, capitaine Johnson, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira pour le dit port en peu de jours. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue St Louis, ou chez S. FERNANDEZ & CO., 125, Vieille Levée. 18mai

POUR MATAMOROS.
La goélette fine voilière et de 1ère classe, ZENAS SNOW, capitaine [illegible], ayant de beaux emménagements et la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu pour le susdit port.
Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 33, Passage de la Bourse, près Douane, au 1er. 18mai

POUR MATAMOROS.—La fine voilière goélette anglaise ZORRO COLORADO, capitaine Harrison, ayant la plus grande portion de son chargement engagé, partira pour le dit port. Pour balance du fret ou de passage, s'adresser chez S. FERNANDEZ & CO., 125, Vieille Levée. 6 mai

Pour Matamoros.
La goélette fine voilière ED. H. WEBSTER, capitaine Bates, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu pour le susdit port. Pour balance de fret ou de passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 33, Passage de la Bourse, près Douane, au premier. 12mai

POUR MATAMOROS.
La goélette anglaise SYLVA, très fine voilière, capitaine Comstock, prend un chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, bons emménagements, s'adresser à JOSEPH KELLEY, Rue Gravier No 86. 15 mai

POUR MATAMOROS.
La goélette S. SAWYER, très fine voilière capitaine Gomez ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à JOSEPH KELLEY, Rue Gravier No 86. 15 mai

POUR MATAMOROS.
La belle goélette anglaise ANDROMEDA, fine voilière, capt. Ashbey, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à COUTURIE FRERES, rue Vieille Levée No 42. 17mai

POUR MATAMOROS.
DEPART IMMEDIAT
La belle goélette anglaise MAY ROBINSON, fine voilière, capitaine Blohm, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour reste de fret ou passage, (magnifiques emménagements,) s'adresser à D. DE GOICOURIA & CO., 84, rue Poydras.
N. B. Les passagers et le fret seront débarqués au-de là de la barre. 20 mai

POUR MATAMOROS.
La goélette fine voilière et de 1re classe, COL WASHINGTON, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Martin, ayant la majeure partie de son fret engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 33 Passage de la Bourse, près Douane, au 1er. 20mai

POUR TAMPICO.
La goélette fine voilière DOUGLAS, capitaine Miller, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu de jours pour le dit port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord au pied de la rue St. Louis, ou chez S. FERNANDEZ & CO. 125 Vieille Levée. 17mai

G. BORZINO,
No 101......VIEILLE LEVÉE......No 101
IMPORTATEUR de vins, liqueurs, sardines, fruits, amandes, bouchons, &c., offre à vendre en magasin—
100 barriques vins rouges et blanc, plusieurs crus,
50 do vin de Cette, très corsé,
40 barils vin de Porto et Madère,
40 barils whisky Bourbon et Magnolia,
30 barils cognac St Brice et Pinteau,
300 caisses vin rouge et blanc, plusieurs marques,
50 barils graines pour oiseaux,
30 paniers huile Bertolaini et Planini,
50 caisses sardines en ¼ et ½, de bonne "Rodel",
8 balles de café Rio, prime,
Et plusieurs autres articles trop longs à dénumérer.
En débarquement du steamer "Havana"
50 barils haricots dit Kidney,
40 sacs d'amandes, coques tendres,
100 boîtes et 100 demi boîtes Layer Raisins. 5 mai—1

AUX MALADES.
Trouver le moyen de purger pendant plusieurs jours, pendant plusieurs semaines et même, au besoin, pendant plusieurs mois, sans affaiblir les malades et sans troubler les fonctions digestives, tel est le problème posé et résolu par le docteur DEHAUT.
A l'opposé des autres purgatifs, les *Pilules Dehaut* n'opèrent bien que si elles sont prises et digérées avec de bons aliments et des boissons fortifiantes (thé, café, vin, bonne bière, bon bouillon). Pour se purger avec ces pilules, chacun choisit l'heure et le repas qui lui conviennent le mieux selon ses forces, son appétit et ses occupations. La fatigue de la purgation étant compensée entièrement par la bonne nourriture, on se décide aisément à recommencer aussi souvent qu'il le faut pour rétablir la santé.
On voit tout de suite que la purgation, employée ainsi, devient un moyen de guérison d'une puissance inconnue contre un grand nombre de maladies dans lesquelles des médecines rares et interrompues demeurent sans efficacité.
Le système du docteur DEHAUT est exposé avec la plus grande clarté et d'une manière très détaillée dans son *Manuel de médecine, d'hygiène et de pharmacie domestiques*, volume in-8 de 400 pages (en français). Cet ouvrage est écrit *spécialement* pour les gens du monde et les personnes les moins instruites. [illegible] Les *Pilules Dehaut* sont entièrement [illegible]

POUR VERA CRUX.
La goélette fine voilière, et de première classe, HENRY F. RUSSELL, E. Nickerson capitaine, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sans faute, du 22 au 25 mai, pour le susdit port.
Pour balance du fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 33 Passage de la Bourse, près Douane, au 1er. 10mai

POUR VERA CRUX.
Départ le 31 mai.
La goélette mexicaine CASIMIRO, recommandée et neuve, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à T. BAILLY BLANCHARD Jr., 37, Vieille Levée.
Des applications pour passage devront être faites jusqu'au 25 mai seulement. 16 mai—16f

Fourneau Charter Oak de Cuisine.
Plus de [illegible] de ces fourneaux sont employés annuellement à la Nile Orléans. Ils ont tous été pleinement garantis, et nous offrons partout comme preuve de leur qualité.
Le fourneau connu sous le nom de CHARTER OAK EXTENSION TOP (dessus allongé) avec la BOUILLOIRE RESERVOIR D'EAU CHAUDE, fournit de l'eau chaude, sans nouvelle consommation de combustible—à toutes les heures du jour et plusieurs heures après que le feu est éteint.
Le HOT CLOSET, compartiment dans lequel les viandes et les pâtisseries conservent leur chaleur pendant des heures lorsqu'il y a retard dans les repas et qui met le cuisinier à même de placer sur la table la plus grande variété de plats chauds.
Le GRIL REFLECTEUR qui appartient au four avec Charter Oak et n'est employé sur aucun autre fourneau est incontestablement ce qu'il y a de mieux pour griller la viande et la volaille. Grâce à ce perfectionnement, la mauvaise odeur qui s'exhale des viandes pendant la cuisson s'échappe par le tuyau et le jus se conserve.
Le fourneau Charter Oak
cuit ou fait rôtir [illegible] en temps donné [illegible] et consomme moins de combustible qu'aucun des fours dont on se sert actuellement. On ne peut les acheter qu'aux magasins ci-dessous indiqués.
RICE BROS & CO, 91 rue de Camp, près Poydras.
RICE BROS & CO, 214 rue Tchoupitoulas près le marché Ste Marie.
RICE BROS & CO, 95 rue des Magasins, près le Magazine Market.
2avril—1m

ACHETEZ **Vos Marchandises Sèches** CHEZ **WEHL & DANZIGER,** RUE DU CANAL, **No 163,** Entre Bourbon et Dauphine, *NOUVELLE ORLEANS,* TOUT SY VEND **A TRES BAS PRIX.** 4mai—30f

163 163 163 163 163 163
DANS LA CRISE ACTUELLE, tandis que les PRIX AUGMENTENT CHAQUE JOUR, EMPLOYEZ VOTRE ARGENT EN ACHETANT DES MARCHANDISES SECHES ALLEZ CHEZ **WEHL & DANZIGER,** 163, RUE DU CANAL, ENTRE BOURBON ET DAUPHINE. *Ils ont pris la résolution* DE NE PAS HAUSSER LEURS PRIX D'ICI A SIX JOURS. Ils n'offriront cela que dans ce court espace de temps. 18 mai—17

BOTTES ET SOULIERS.
3,000 paires Russett et Brodequins noirs pour habitations
A. TIRRELL & CO.,
—SUCCESSEURS DE TIRRELL & BATES— FABRICANTS et marchands en gros, de BOTTES SOULIERS et BRODEQUINS, No 8 rue des Magasins, entre Commune et Canal.
Notre assortiment est maintenant au grand complet. Les chaussures fabriquées et cousues avec le plus grand soin comprennent tous les genres propres au commerce de la ville et de la campagne. Nous vendrons aux PRIX LES PLUS BAS pour du comptant, et nous invitons le public à venir examiner notre stock.
7 avril—6m, [illegible]

Mme OLYMPE
A l'honneur de prévenir sa clientèle de la ville et de la campagne, que son magasin de MODES et NOUVEAUTES est transféré du No 31 de la rue de Chartres au No 134, rue du Canal, entre Carondelet et Baronne.
Nile Orléans, le 16 mai 1864. 12 fev—6m

MALADIES.
Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr. VERGÉ.
TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, plaies, dartres, boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr. F. Vergé. Le dépuratif est spécialement recommandé aux personnes dont le sang est acre ou vicié. S'adresser à GAUDOZ Jne, pharmacien, enc. Orléans et Bourbon. 1864v—3m

Conservez vos Dents,
J. A. CASABAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE, 136, RUE DU CANAL, près de la rue Baronne, (ancienne maison du Dr. Forter,) continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais. 3 mai—1m.

DANIEL GORREN,
97........Rue des Magasins........97
Magasin occupé autrefois par C. Yale Jr.
ARTICLES DE MODE,
Vente en Gros.
Il vient de recevoir et ouvre en ce moment un magnifique stock de RUBANS, SOIERIES, ARTICLES DE MODE et ARTICLES EN PAILLE, pour dames, messieurs, demoiselles et enfants, également—un assortiment complet de ARTICLES EN TOILE, GARNITURES, DENTELLES, &c, &c. L'attention des modistes et des marchands en général est appelée sur ce magnifique stock de MARCHANDISES FRAICHES, Pour le COMMERCE DU PRINTEMPS.
Chaque steamer apportera à la maison un choix des dernières importations des sus-dits articles.
5fév — DANIEL GORREN.

Chemin de fer Pontchartrain.
Arrangement de printemps et d'été.
Pour le Lac, aller et retour, le même jour, 25 cents.—A la station de Gentilly, 15 cents pour aller et autant pour revenir.
A partir de DIMANCHE, 27 mars 1864, les convois partiront comme suit:
DE LA VILLE. — DU LAC.
[illegible]
Les passagers qui voudront s'arrêter à la station de Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.
26 mars — G. PANDELY, Surintendant

HOUBLON—[illegible] sacs, 600 balles, en débarquement du steamer Geo Cromwell, à vendre par E. J. HART & CO, rue des Magasins, Nos 73 et 75. 10mai

VENTES JUDICIAIRES

Jean Rossignol vs Célestine Boré alias Foré.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 10,976—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, 31 de mai 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le 2me District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont suit la description:

Un terrain situé au faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de l'Esplanade, d'Amour, de l'Hôpital et de Craps, faisant partie du terrain désigné par le numéro Trois, suivant plan dressé par J A D'Hémécourt le 2 de décembre 1849, et annexé à un acte [illegible] décembre 1849, au rapport de C. Pollock, alors notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure, mesure anglaise, vingt neuf pieds deux pouces de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de quarante six pieds [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent [illegible]

Ensemble aussi avec cinquante deux [52] actions [illegible] de la Banque des Citoyens de la Louisiane [illegible]

Cette propriété appartient à la défenderesse [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement [illegible]

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.
8avril—7,14,21,31mai

Theo Daunoy vs Jean Régé.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 15,116.—En vertu d'un writ de fieri facias [illegible]

Joseph Darbes Jr. vs J. M. D. Gautier.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 10,423—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 31 mai 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de la propriété [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Louis Mathé vs Théodore Florius Theneman.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—No 10,492—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI 31 de mai 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont suit la description:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
ALFRED SHAW, Shérif.

Bossu et dame Holler & al vs Benito Sciacca, Evariste Sugasti et Juan Monsou.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 20,600—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI 21 juin 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.
ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.
11mai—30—juin 7, 16, 21

LOUISIANA ACADEMY.
Institution dirigée par M. A. Ferrier PENSIONNAT ET EXTERNAT
Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134 entre Dauphine et Bourgogne.
Les prix varient de $[illegible] selon le degré d'avancement des élèves.
Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
275......RUE DAUPHINE......275.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, [illegible]

Institution Martin,
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
Les parents sont priés de visiter l'établissement.
21 mai—3m — RUE DU BAYOU No 296.

Aoy's Business Institute,
ECOLE COMMERCIALE,
Encoignure Passage de la Bourse et Douane
Leçons particulières d'anglais, d'ESPAGNOL.
TENUE DES LIVRES.
Jour et soir.—Prix modérés. 10 mai—1m

Instruccion Mercantil,
No 33......*Pasage de la Bolsa*......No 33
Lecciones particulares de Escritura, Calculo comercial, Teneduría de Libros é Idiomas modernos.—Las personas de mas de 20 años de edad que deseen aprender á leer, escribir ó contar, ó las que quieran reformar una mala letra por otra clara y rapida, pueden [illegible] horario del modo mas facil posible. [illegible]
—Horas de Escuela—
Mañana [illegible]
Tarde [illegible]
10 mayo—16f — O. V. AOY.

Institution Mare-Dastès,
53, rue des Dames, à Batignolles, PARIS.
CETTE institution, fondée depuis trente ans, se recommande aux familles par le nombre d'élèves qu'elle a formés.
ETUDES UNIVERSITAIRES—Les élèves suivent, selon le désir des parents, les classes du Lycée Bonaparte, où ils sont accompagnés tous les jours, ou font leurs études dans l'institution sous la direction d'habiles professeurs.
Ceux qui suivent les cours du Lycée Bonaparte, sont tenus de réciter leurs leçons tous les matins avant de s'y rendre. En outre, des répétitions sont données par le Directeur lui-même aux élèves arriérés.
ETUDES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES—Toutes les branches constituent une solide éducation Commerciale et Industrielle sont dirigées avec le plus grand soin.
Des cours spéciaux sont faits aux élèves qui se destinent au Baccalauréat, et aux Ecoles du Gouvernement.
L'instruction morale et religieuse est confiée à un des vicaires de la paroisse.
Pour plus amples renseignements, et pour des prospectus, s'adresser à Mme Macé, Directrice de l'Institut St Charles, rue Bourbon No 15.
15 avril — au 21 mai—4f p cm. m j v et d

JARDINIER.
On demande un BON JARDINIER. S'adresser au No 65, Vieille Levée. 22mai—5f

AVIS.
MM. GOTTSCHALK & MAGNER, notaires, ont transporté leur bureau au No 119, rue de la Commune entre St. Charles et Carondelet.

SARDINES à l'huile—30 caisses de ¼ et ½ de boîtes sardines à l'huile de la marque Vve Rocher, de Nantes, en débarquement du navire Turenne, et à vendre par HENRY VALETON & Co., 27 29 et 31, rue Bienville. 26 mars

SPECTACLES.

Théâtre St-Charles.

Mardi soir, 24 mai.
THE LITTLE TREASURE, comédie — A HUSBAND AT SIGHT vaudeville

Académie de Musique.

Mardi soir, 24 mai.
MAGNIFIQUE PROGRAMME—Agnes Sutherland—Dora D[illegible]—Joséphine Zanfretta—Mlle Caroline [illegible]

CONCERT AU COLYSÉE—Mr. John Hosea [illegible] à ses concerts [illegible] à partir d'aujourd'hui des concerts de [illegible] Mayers [illegible] 2mai—1m

Aux Modistes et Fleuristes.
W. DAUPHIN,
68 rue de la Douane, au Premier,
[du nouveau par chaque steamer]
VIENT de recevoir un envoi superbe de marchandises pour modistes et fleuristes, et qui seront vendues à prix de New York.
[illegible] pailles pour dames et enfants, de toutes qualités.
[illegible] fleurs artificielles et ornements variés, [illegible] Crêpes de toutes les nuances, [illegible] Crêpe de Paris, Rubans [illegible] Papier Pape, Piquée, Fil en bandes, [illegible] Grosseurs en Poudre et Liquide.
Le tout sera vendu par les arrivages continuels de marchandises. [illegible]

POUR CAUSE DE DEPART
A vendre ou à louer pour cinq ans
Une propriété située à Bonnet Carré, [illegible] à M. Jean Baptiste [illegible] sur la rive gauche du fleuve, mesurant [illegible] arpents de face au fleuve [illegible]
S'adresser sur les lieux.
ROMAIN BUISSIERE

PAPETERIE ET IMPRIMERIE.
Papiers et Articles de Bureaux,
en tous genres, EN GROS ET EN DETAIL, et à des prix qui défient entièrement toute concurrence.
REGISTRES DE COMMERCE
TOUT FORMAT ET EPAISSEUR,
RELIURE—REGLURE.
Commission et Importation directe.
FRANCIS BOUVAIN,
PAPETIER ET IMPRIMEUR
82, rue Bourbon, entre Bienville et Conti

REÇU par les steamers Geo. Cromwell et Evening Star—
[illegible] Tabacs [illegible] Pipes [illegible]
A vendre par FISCHER & ROSE, [illegible] Rue des Magasins No [illegible]
11mai—1m

Restaurant St-Louis
Tenu par HENRI BARTHE,
Rue St Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.
Chambres garnies pour habitants
Salons pour noces et repas de famille
Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.
M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en y joignant la maison voisine, annonce à MM. les habitants qu'il peut leur offrir [illegible]
15 fév—1m

E. BORDELOIS,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE, IMPORTATEUR DE VINS, LIQUEURS, &c
41......Vieille-Levée......41
NOUVELLE ORLEANS.

Prets sur gages.
[illegible] argent sur dépôt de diamants, montres, [illegible]
J. HART

Changement de magasin.
[illegible] de parfumerie de J. ANGELLOZ [illegible] rue de Chartres [illegible]
J. ANGELLOZ

Bernard Turpin,
ENCANTEUR ET NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
No 93, rue de la Vieille Levée,
Entre St Louis et Conti — 16mai—1m

LE Dr CAPDEVIELLE
Donne des consultations à L'HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, de neuf à dix heures A. M.
Domicile, RUE DE CHARTRES, No 196.

Chapeaux! Chapeaux!
25, Rue des Magasins, 25.
LE soussigné offre à vendre aux citoyens de la Nouvelle Orléans un très beau choix de chapeaux fran[illegible] américains, par colis ou par douzaine.
[illegible] Manufacture à Brooklyn, New York.
[illegible] — E. BENEDICT

A vendre par Bornio & frère,
34, rue Gravier.
100,000 cigares de la Havane des meilleures marques. Vins de Xérès, [illegible]
Tous ces articles sont garantis par nous d'importation directe de la Havane et de Cadix.
BORNIO & FRERE, 34 rue Gravier.

TABAC à fumer et à chiquer, de Goodwin & Bros. Tabac à priser, cigares, graines de tabac, à vendre par E. J. HART CO, rue des Magasins, Nos 73 et 75.

C. JAUBERT & CO.,
41......Rue de Chartres......41
Marchandises sèches en gros.
EN déballage et en vente un bel assortiment et joli choix de marchandises de saison reçues par les derniers arrivages, convenables pour le marché de la ville et de la campagne, telles que

Cotons,	Mousseline suisse,
Cotonnades,	Etoffes à robes,
Indiennes,	Bonbazins fil et coton,
Coutils,	Serviettes,
Toiles,	Bas et chaussettes,
Brins à moustiquaire,	Mouchoirs fil et coton,
Bobinets à moustiquaire,	Rubans,
Mousselines à moustiquaire,	Corsets français,
Ombrelles en soie,	Soieries noires,
Broderies,	Châles dentelle,
Mitaines fil,	Cravattes en soie, etc.

Le tout pour être vendu au prix d'encan.
P. S.—Les marchands trouveront avantage à s'assurer de nos prix avant d'acheter ailleurs.
C. JAUBERT & CO., 41, rue de Chartres

Vins, Liqueurs, &c.
Rue Gravier, No 93.
REÇU par les arrivages récents sur consignations, et à vendre à bas prix pour clore—
50 barils vieux whisky Bourbon de choix, "Cabinet et Kentucky"
30 barils vin de Xérès,
10 barils esprits neutres,
50 paniers champagne Heidsieck & Co, Imperial et Cabinet Rose,
25 caisses amer Boker,
30 do amer Plantation,
3 pipes genièvre de Hollande "M. Swan,"
50 caisses cognac pur,
50 do Schiedam Schnapps pur,
25 do absinthe suisse,
100 do vieux Rye
20 do cidre-champagne, en grandes et demi bouteilles,
10 caisses curaçao,
10 do liqueurs.
— Egalement —
100 caisses fromage de choix, Goshen nouveau et fromage anglais.
21 mai—12f — T. SHAILER Jr., rue Gravier No 93

Divers.
WHISKY—100 barils whisky raw, en lots au gré des acheteurs,
500 rouleaux corde,
10 boucauts plats côtes bacon,
40 do épaules bacon,
50 tierçons jambons de Wade passés au sucre,
20 do Eagle, J. J. Roe,
150 barils porc mess,
2000 livres farine superfine,
22 tierçons saindoux bottle rendered,
600 sacs maïs blanc de choix,
à 6 sacs son,
A vendre par CONVERSE & KENNETT, 2 mai—6 — Rue des Magasins No 58

VITRES—1000 caisses vitres françaises de & Co, assorties, à vendre par E. J. HART, 14 mars — Rue Tchoupitoulas, Nos 73 & 75.

GRAINES DE COTON—40 tonneaux graines de choix de la Pointe Coupée, à vendre par E. J. HART & Co, 26 mars—16 — Rue Tchoupitoulas, Nos 71 et

CHANGE STERLING—A vendre par E. J. HART & CO, 15avril— Rue Tchoupitoulas, Nos 73 & 75.

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle DU SUN.

Pour l'année expirée le 31 décembre 1863.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1863		
Savoir—Sur les risques d'incendie	$176,[illegible] 43	
Sur les risques de mers	[illegible]	
Sur les risques des rivières	[illegible]	$[illegible]
En moins, risques non expirés le 31 décembre 1863	$43,805 09	
En moins primes remboursées	3,226 52	47,0[illegible]
Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1863		$1[illegible]
Pertes dans la même période, savoir: Sur les risques d'incendie	$14,195 35	
Sur les risques des mers	[illegible]	
A ajouter Réassurances, taxes, &c., escompte et intérêt en moins	$19,[illegible]	
Bénéfice net pour l'année expirée le 31 décembre 1863		$[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit: Prêts en banque [illegible]	$[illegible]	
Effets pour primes	[illegible]	
Total de l'actif		$1,144,[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte et fidèle tirée des livres de la Compagnie.
THOMAS SLOO, Président, JAS EDWARDS, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, *Paroisse d'Orléans—Ville de la N. Orléans.*
Assermenté et signé pardevant moi, ce 14 janvier 1864.
F. H. O'NEAL, Deuxième Juge de paix pour la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent sur les certificats de scrip non encore payés, aux détenteurs des dits certificats ou à leurs ayant-cause à partir de lundi, [illegible]
THOMAS SLOO, Président.
JAMES D. DENEGRE, Vice-Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James D. Denegre,	E. J. Hart
John C. [illegible]	Henry Renshaw,
J. H. [illegible]	John G. [illegible]
Samuel Turner,	H. F. Baldwin,
B. [illegible]	J. B. [illegible]
Thomas Sloo.	

2 avril— 3m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile Orléans.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.
Montant des primes non expirées au [illegible] septembre 1863 — $58,[illegible]
Primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1863
Sur les risques d'incendie $151,517 [illegible]
Sur les risques de mer [illegible]
Sur les risques de rivières 1,[illegible]
[illegible]
Bénéfice net [illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit: [illegible]
En moins, réclamations non réglées [illegible]
Net [illegible] $118,214 [illegible]

Etat de la Louisiane *Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.*
Qu'on se souvienne que le [illegible] octobre 1863 pardevant moi [illegible] ont comparu J. Tuyes, président, et J. W. Hincks, secrétaire [illegible]
J. TUYES, président, J. W. HINCKS, secrétaire
JOSEPH CUVILLIER, notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer à partir du premier lundi de novembre prochain, un intérêt de six pour cent sur les certificats de profits [illegible]

—Directeurs—

G. W. Babcock,	J. M. Caballero,
T. Baily Blanchard,	L. M. Moulon,
P. [illegible]	P. A. Nicolson,
C. M. Lapeyre,	Jos. Deyraud,
[illegible]	Chas. Harlope
L. [illegible]	P. J. Tuyes

Compagnie d'Assurance mutuelle DES MARCHANDS de la Nile-ORLEANS

NEUVIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant:
Montant des primes reçues pour l'année expirée le 31 mai 1863, y compris les primes non expirées de l'année précédente
Sur les risques d'incendie [illegible]
Sur les risques des rivières [illegible]
Sur les risques des mers [illegible]
Total des primes [illegible]
En moins: Primes non expirées le 31 mai 1863 $165,836 00
Primes remboursées 14,[illegible]
Montant net des primes le 31 mai 1863 [illegible]
Pertes payées pendant l'année [illegible]
Sur les risques d'incendie [illegible]
Sur les risques de rivières [illegible]
Sur les risques de mer [illegible]
Remboursés, [illegible]
Taxes [illegible]
Réassurances, dépenses, profits, pertes, intérêt en moins $56,180 33
Bénéfice net $160,763 45
L'actif de la Compagnie est comme suit:
En Caisse $54,364 62
Déposé à la Banque Crescent City 13,772 [illegible]
Déposé à la Banque des Marchands [illegible]
Billets non courants [illegible]
Billets de prime [illegible]
Billets garantis par hypothèque ou nantissement 561,102 [illegible]
Propriétés foncières 56,460 [illegible]
Dû pour primes et en voie de perception 82,124 [illegible]
Actions du Southern Shoe Manufactory [illegible]
Actions de Banque et de gaz 267,851 [illegible]
Scrips de Compagnies Mutuelles 3,[illegible]
$1,271,746 [illegible]
En moins
Primes non expirées $165,856 00
Intérêts à payer au juillet 52,617 00
Scrips et intérêts dus et non réclamés 25,[illegible] 55
Actif net $1,027,444 73

ETAT DE LA LOUISIANE
PAROISSE D'ORLEANS.
Qu'on se souvienne que le 6 juin 1863, pardevant moi soussigné, juge de paix dans et pour la dite paroisse, se sont présentés, Charles Sagory, président, et S. Z. Relf secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de Marchands de la Nouvelle Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-annexé est exact et une copie conforme aux livres de la Compagnie.
CHARLES SAGORY, Président.
S. Z. RELF, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, ce 6 juin 1863.
E. MEUNIER, Troisième Juge de Paix.

A une assemblée des directeurs tenue ce jour, 6 juin 1863, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de 30 pour cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis le 1er août prochain. Il a été aussi résolu de payer, le second lundi de juillet prochain, six pour cent d'intérêts sur tous les scrips émis par la Compagnie.

—DIRECTEURS—

M. Fulz,	Charles Sagory,
P. Maspero,	S. Z. Relf,
B. F. Voorhies,	Wm Whann,
Alfred Penn,	David McCoard,
J. M. Hall,	J. P. Laboulaye,
F. Peschier.	

J. E. VILLAVASO,
Marchand de Produits de l'Ouest.
Porc, farine, bacon, saindoux, &c. foin, maïs, avoine son, &c. RUE FRONT LEVEE, No 12, entre les rues Bienville et Douane—Nouvelle Orléans. 6mai—

EVANS & CO,
Importateurs et Marchands
d'articles de fantaisie, étrangers et du pays,
RUE GRAVIER, No 56,
ET RUE DES MAGASINS, No 27,
—ENTREE PAR LA RUE GRAVIER—
Viennent de recevoir un grand choix de *Peignes, Brosses, Boutons, Coutellerie, Objets de camp, Miroirs, Portefeuilles, Pipes, Blagues* à tabac, *Fournitures* de bureaux, *Cartes* à jouer, *Registres, Fil, Bretelles, Parfumerie* et tous les articles convenant au commerce de la ville, aux cantiniers et aux marchands de la campagne.
26avril—1m.

Avances en argent.
Des avances libérales en argent seront faites sur des marchandises approuvées, consignées à mes amis, MM. SPOFFORD, TILESTON & CO, à New York.
WM. J. REID, Rue des Magasins No 3

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle Orléans.

Septième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exige la loi et sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1864—
Primes sur les risques d'incendie $[illegible] 58
" des rivières 9,[illegible]
" des mers 18,835 58
En moins, primes remboursées [illegible]
Primes non expirées le 30 avril 1863 [illegible]
[illegible] 127,726 [illegible]
Pertes payées dans la même période, savoir: [illegible]
Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD Secrétaire.

Etat de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nile Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce [illegible] mai 1864.
[illegible] Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer [illegible] pour cent d'intérêt [illegible] sur les certificats [illegible]

—DIRECTEURS—

J. J. Adams,	F. Derrieu
J. H. [illegible]	C. Kittel,
J. O. [illegible]	Jos. Deyraud,
P. [illegible]	A. B. [illegible]
L. [illegible]	J. J. Fernandez,
R. W. [illegible]	J. A. [illegible]
P. [illegible]	A. Coutan.

16 [illegible] A. Chiapella.

SEPTIEME TABLEAU ANNUEL DE LA
Compagnie d'Assurance Hope,
DE LA NILE ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires:
[illegible]
Le susdit est une copie exacte [illegible]
HY. PEYCHAUD Président
A. LEBRETON Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce [illegible]
F. MEUNIER, Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible] ETAT ANNUEL.
CONFORMEMENT [illegible]
Le susdit document est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
THOMAS A. ADAMS, Président.
WM. H. RICE, Secrétaire pro tem.

ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.
Assermenté et signé devant moi ce [illegible]
F. H. O'NEAL
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent [illegible]
THOMAS A. ADAMS, Président.
GEO. [illegible] Vice-Président.
WM. H. RICE, Secrétaire pro tem.

DIRECTEURS

Thos A. Adams,	George Jonas,	Samuel Bell,
John Watt,	E. B. Sumner,	W. G. Robinson,
A. H. Kennedy,	C. T. Buddecke,	H. Frerichs,
Samuel Smith,	F. Simms,	Alexander Duthil,
S. B. Newman,	P. Avendano,	A. Hite,
A. M. Adams,	F. W. Schmidt,	Martin Fuig,
Ferdinand Marks,	J. J. Hanna,	Robert Geddes

Henry Valeton & Co.,
27, 29 et 31, rue Bienville
ONT en magasin et direct à vendre, aux prix les plus modérés un assortiment complet de—
VINS ROUGES en barriques, de Bordeaux et de Marseille.
VIN BLANC en demi barriques,
VINS EN CAISSE—Château Haut Brion, Larose, Léoville, Margaux, Haut Sauterne, Haut Barsac,
VINS ROUGE ET BLANC ordinaires en caisses,
VINS DE BOURGOGNE—De Volnay, Meursault, Chablis, Montrachet, etc.
ABSINTHES suisse et française,
KIRSCH,
VERMOUTH Noilly Prat & Co.
LIQUEURS IMPORTEES—Cassis, punch au Rhum, Grande Chartreuse, Elixir de Raspail, Eau de noix, Eau verte, Ratafia de cerises, Guignolet d'Angers, &c.
Anisette extra fine, Curaçao, Marasquin, Eau de vie de Dantzick, Crème de Cacao à la Vanille, Liqueurs assorties, Amers de Boker, Stoughton, Hostetter, Gourley, &c.
Genièvre de Hollande, Schnapps, Vieux Rum de la Jamaïque et Santa Cruz.
VINS de Porto, Sherry, Madère, Malaga.
Vieux cognac en caisses et en futailles, de Otard Dupuy & Co, A. Renaud, St Croix. Vieux whisky d'Ecosse, d'Irlande, Bourbon, Monongahela, Whisky de S N Pike, Magnolia, merise, eau de vie de pommes et de pêches.
CONSERVES ALIMENTAIRES—Sardines petits pois, haricots fins, cèpes à l'huile, champignons secs, haricots verts, macédoines de légumes, etc.
BOUCHONS
BOUTEILLES vides bordelaises, etc. etc.

G. LAVIE
21...........Rue St Charles...........21
Entre Canal et Commune,
VIENT de recevoir directement de Paris un assortiment complet d'articles pour messieurs.
Chemises en toile de la célèbre maison Charvet, mesures nouvelles, gilets de peau, caleçons, chaussettes, mouchoirs batiste, foulards soie, gants fil d'Ecosse, cravates Jeune France, bretelles, &c, &c.
Il prévient les dames qu'il déballe en ce moment plusieurs caisses de parfumerie fine telle que:
Eau de Cologne, eau de Lavande, vinaigre de toilette, huile, pommade, cosmétique et savons de la Société Hygiénique, eau et poudre dentifrice du Dr Pierre, Extraits Lubin, savons purs, savons dulcifiés au suc de laitue, savons pour familles.
Brosses à tête, brosses à ongles, brosses à dents, peignes, et une infinité d'autres articles.
Le tout à des prix très modérés.
2 mai—1m—M&V

Entrepot de Tapis,
No. 19....Rue de Chartres....No. 19
NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que—
MEDAILLONS, velours, tapisserie,
WILTON, 3 plis et Ingrain,
VENITIENS et autres tapis,
NATTES blanches rouges, à carreaux, &c.,
TOILE CIRÉE de différentes largeurs et qualités.
Couvertures de table et de piano, paillassons, nattes, baguettes d'escalier, abat-jour, corniches et bandes que nous offrons à des prix modérés pour du comptant.
17 avril — A. BROUSSEAU & CO

HOTEL DE L'EUROPE,
Rue Houston No 24, près Crosby, à NEW YORK,
Logements de famille; bonne table et prix modérés.
MESDAMES CHOL & FRATS ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et clients de la Nouvelle Orléans qu'elles ont fait l'acquisition de "l'Hôtel de l'Europe, à New York, et qu'elles mettront tous leurs soins à maintenir la réputation de cet établissement qui a longtemps joui sous la direction de M. Sunol.
15 avril—3 m

A VENDRE—Un CHEVAL et une VOITURE neuve, de Dorfour. S'adresser rue du Camp, No [illegible]